

jamais manqué de nous réunir tous les mois pour nous instruire de nos devoirs.

Toutefois la visite nous a fait grand bien. Nous avions tant désiré ces jours de salut et nous avions tant prié pour qu'ils nous arrivent.

C'est fait, et véritablement c'est une vie nouvelle que nous a infusée le R. P. Joachim, du couvent de Québec, visiteur délégué. La preuve en est dans cette centaine de novices où nous sommes heureux et fiers de voir figurer nos chers et zélés Pères spirituels, qui est venue grossir nos rangs. Que Dieu en soit à jamais béni !

Les élections ont ainsi constitué le conseil de nos Fraternités :

Fraternité des sœurs :

Présidente : Mde Louis T. Genest ; Assistante : Mde Théophile Fortier ; Secrétaire : Mlle Marie Vaillancourt ; Trésorière : Mde J. H. Sinclair ; Maîtresse des novices : Mde Théodule Dussault ; Discrètes : Mdes Eusèbe Larose, Marcelin Longchamp, Félix Roy, Philias Dumont, Joseph Bussière.

Pour celle des hommes ;

Président : M. Louis T. Genest ; Assistant : M. Gilbert Dumond ; Secrétaire trésorier : Philémon Bussière ; Maître des novices : Gervais Drolet ; Discrets : Alex. Vallière, Jean Drapeau, Arcadius Blais Léonidas Pouliot, Jean Vaillancourt, Joseph Bussière.

Saint-Gilbert, Co. de Portneuf

FRATERNITÉS encore jeunes animées d'un grand désir de vivre et de grandir. — Elles reçurent le bienfait de la visite du 21 au 28 octobre. Le R. Père Maximin qui, le premier, avait parlé du Tiers-Ordre dans la paroisse en 1904, put constater que sa parole avait porté des fruits. Il nous revit avec plaisir. De notre côté nous lui avons prouvé que nous étions heureux de le posséder parmi nous. Une nombreuse assistance se rendit aux différents exercices ; beaucoup de paroissiens s'approchèrent des Sacrements.

Les Tertiaires se présentèrent au Père Visiteur et enfin le jour de la clôture une quinzaine de postulants, Frères et Sœurs, reçurent l'habit du Tiers-Ordre. Le R. Père, en nous quittant, emporta avec lui l'espoir de nous voir croître en nombre et en ferveur.

Un Enfant de saint François.



La Rédaction de la Revue prie les Secrétaires des Fraternités et ses autres correspondants de n'écrire leurs communications que d'un seul côté du papier.